





Vue de l'Estacade entre les rues Marcel Monge et Louis Blériot (ville de Suresnes) ▲ © Studiography

Aménagement de la RD 7

Suresnes et Saint-Cloud



DONNEZ VOTRE AVIS, POSEZ VOS QUESTIONS

Le Département des Hauts-de-Seine souhaite requalifier la route départementale n°7 qui s'étend du pont de Suresnes au Domaine national de Saint-Cloud en boulevard urbain.

Ce projet, dont les travaux sont envisagés sur trois ans (de 2023 à 2026), transformera cette voie de 3,3 km, dont les abords seront végétalisés.

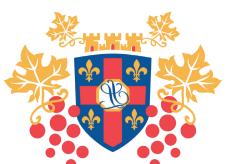
La fluidité du trafic, la sécurisation des déplacements, l'amélioration des mobilités douces, la mise en valeur paysagère sont autant de lignes directrices de ce projet pour améliorer le confort de vie des habitants.

Découvrez ce projet et participez à l'enquête publique.











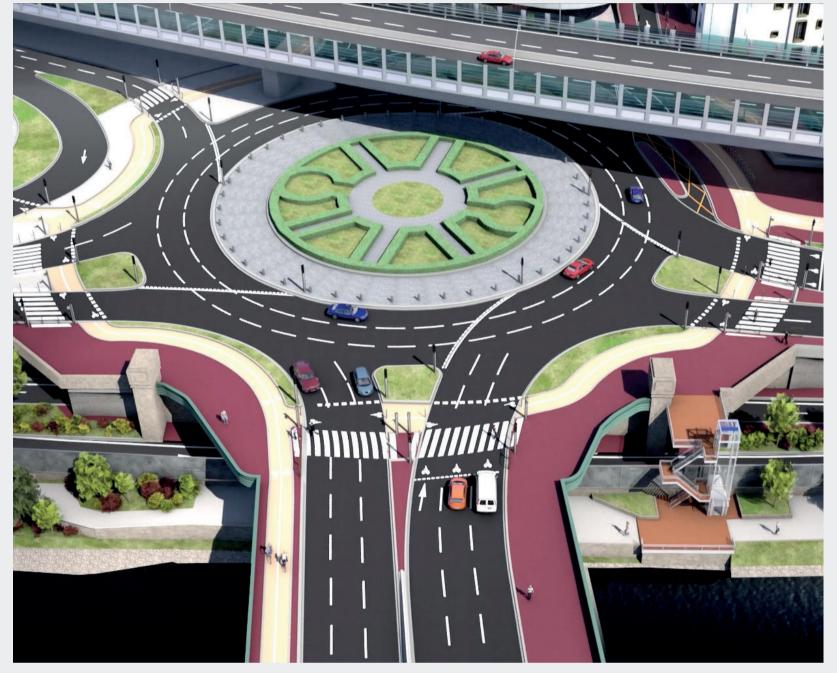
ENQUÊTE PUBLIQUE DU 8 AVRIL AU 12 MAI 2021

Requalification de la RD 7

Villes de Suresnes et de Saint-Cloud

Les enjeux du projet

Le projet d'aménagement initié par le Département des Hauts-de-Seine vise à repenser l'espace public, mieux répartir les différents modes de déplacements et revaloriser le patrimoine local.



Place Clemenceau (ville de Saint-Cloud) © Studiography



Carrefour entre le quai Marcel Dassault et la rue Marcel Monge (ville de Suresnes) © Studiography



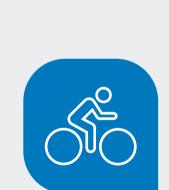
Améliorer le partage de l'espace public

Le partage de l'espace public sera réorganisé afin de faciliter les déplacements des piétons, cyclistes, automobilistes et usagers des transports en commun. L'installation d'une nouvelle signalisation (feux tricolores) sur les carrefours et d'un mobilier urbain adapté assurera une meilleure lisibilité des différents cheminements. Une piste cyclable bidirectionnelle séparée des autres circulations sera créée pour faciliter les déplacements cyclistes. Des aménagements paysagers permettront de mieux intégrer le réseau routier à son environnement proche.



Rendre les déplacements plus sûrs

Les traversées piétonnes de la RD 7 seront sécurisées par la réalisation systématique d'îlots refuges et le réaménagement des carrefours équipés d'une nouvelle signalétique. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera assurée par des aménagements adaptés (rampes d'accès). L'harmonisation de la chaussée à 2x2 voies prévue, entre les ponts de Suresnes et de Saint-Cloud, permettra d'apaiser et de fluidifier la circulation des véhicules.



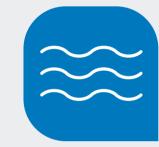
Intégrer les circulations douces

De larges trottoirs dédiés aux piétons ainsi qu'une piste cyclable bidirectionnelle seront aménagés et dimensionnés pour garantir la continuité des cheminements ainsi que leur confort sur tout le linéaire. Sur le parvis du parc de Saint-Cloud, les aménagements seront repensés pour revaloriser l'accès au centre historique de la ville et permettront aux usagers de se réapproprier des espaces plus agréables.



Développer des aménagements paysagers de qualité

Les aménagements paysagers prévus dans le cadre du projet établiront un environnement urbain et paysager en harmonie avec les usages des lieux. L'implantation d'arbres d'alignement (ormes, essences naturelles, etc), accompagnés d'espaces verts (massifs, plantations basses, etc), est prévue de part et d'autre de la RD 7 sur le linéaire du projet. Ces aménagements soignés amélioreront la qualité environnementale et du cadre de vie.



Rendre la Seine aux Alto-Séquanais

Les berges de Seine seront revalorisées grâce à la création d'une promenade paysagère continue et accessible aux piétons. L'élargissement du trottoir et les aménagements paysagers (arbustes, jardinières, massifs, graminées, etc) respectueux du patrimoine végétal permettront aux piétons d'y cheminer et de profiter de vues dégagées sur le fleuve et le bois de Boulogne. Ces aménagements assureront l'ouverture de la ville sur la Seine.



Préserver l'environnement

Les aménagements paysagers et matériaux prévus dans le cadre de l'aménagement de la RD 7 ont pour objectifs de préserver l'environnement et de favoriser une continuité écologique. Les revêtements spécifiques limiteront les impacts visuels (murs avec revêtement minéral) et favoriseront la diminution des impacts sonores (murs anti-bruit). La réutilisation sur place des terres et l'infiltration des eaux pluviales seront privilégiées.



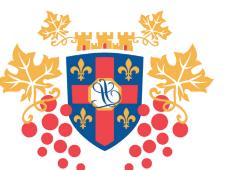
Mettre en valeur le patrimoine

Les revêtements spécifiques, le traitement végétal, la requalification de voies au profit des mobilités douces, ainsi que la mise en lumière des points d'intérêt permettront de valoriser le patrimoine local : le Domaine national de Saint-Cloud, le futur musée du Grand Siècle, l'entrée de la ville de Saint-Cloud, la passerelle de l'aqueduc de l'Avre, ainsi que les entreprises historiques en aéronautique.











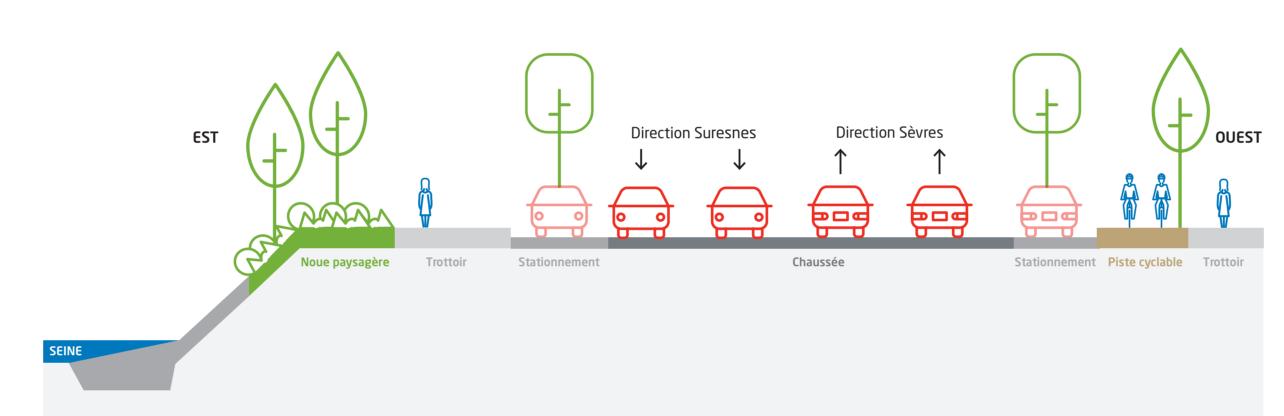
Requalification de la RD 7

Focus sur les aménagements du projet

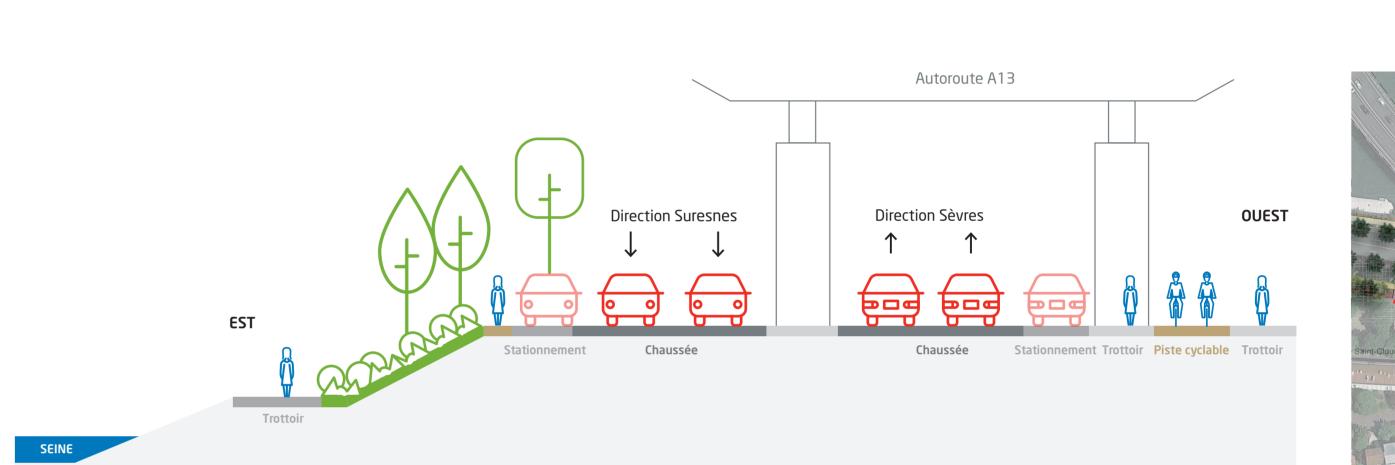
Le projet vise à:

- fluidifier le trafic routier;
- sécuriser les circulations actives (piétons et cyclistes);
- développer un aménagement paysager de qualité, particulièrement en dégageant des perspectives sur la Seine;
- valoriser le patrimoine local et historique.











Section entre l'avenue de pâtures et le Stade Martine TACCONI (ville de Saint-Cloud)

Section entre le Stade Martine TACCONI et la rue Vauguyon (ville de Saint-Cloud)

De l'allée de Longchamp à la rue Louis Blériot

Circulations douces

- Aménagement d'un véritable trottoir pour les piétons côté ville ;
- Sécurisation des traversées par des îlots refuge ;
- Implantation de feux permettant une meilleure lecture de la circulation aux carrefours;
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle connectée à la ville.

Promenade paysagère

- Aménagement d'un trottoir confortable ponctué par des points de vue privilégiés sur le panorama fluvial et le bois de Boulogne ;
- Déploiement d'un ambitieux projet paysager, via le renouvellement de l'alignement d'arbres en créant des zones plus dégagées, s'ouvrant sur le fleuve.
- Réorganisation du stationnement d'entreprise situé au débouché de la rue Louis Blériot.

Circulation sur la chaussée

- Redimensionnement de la chaussée à deux files par sens de circulation sur l'ensemble du tracé ;
- Aménagement aux carrefours Frédéric Clavel, Marcel Monge et Louis Blériot d'une file spécifique pour les automobilistes souhaitant quitter la RD 7 et rejoindre les rues communales ;
- Mise en place de stationnement de part et d'autre de la voie.

De la rue Louis Blériot jusqu'à l'avenue de l'Aqueduc

Circulations douces

- Aménagement d'un trottoir dégagé de toute occupation automobile pour les piétons ;
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle adaptée au cheminement piéton, à la présence d'entrées d'immeubles et aux emplacements de bus ou de stationnement.

Promenade paysagère

 Aménagement d'une promenade piétonne confortable et ponctuée d'espaces verts offrant de nouvelles vues dégagées sur la Seine.

Circulation sur la chaussée

• Réaménagement de la chaussée à deux files par sens de circulation en continu, permettant de désengorger les rues communales.

De l'avenue de l'Aqueduc à la rue Feudon

Circulations douces

- Aménagement d'un trottoir et d'une piste cyclable bidirectionnelle continus ;
- Installation de revêtements spécifiques à droite de la passerelle de l'Aqueduc de l'Avre afin de valoriser cet ouvrage historique ;
- Aménagement d'un trottoir exclusivement piéton adossé à une piste cyclable bidirectionnelle le long du stade Martine-Tacconi;
- Création d'une contre-allée côté ville, complétée par des places de stationnement.

Promenade paysagère

- Implantation d'arbres d'alignement et végétalisation de la promenade ;
- Aménagement d'emprises piétons confortables et de points de vue privilégiés sur la Seine.

Circulation sur la chaussée

- Redimensionnement de la chaussée à deux files par sens de circulation ;
- Aménagement d'un stationnement longitudinal de part et d'autre de la chaussée, redonnant un caractère plus urbain à la route départementale n°7 sur ce tronçon ;
- Création d'une file spécifique pour quitter la RD 7 et rejoindre les rues communales aux carrefours de l'avenue de l'Aqueduc et de la rue des Milons.

De la rue Feudon à la place Georges-Clemenceau

Circulations douces

- Report des voies de circulation sous le viaduc de l'A13 permettant de dégager de nouveaux espaces pour les piétons côté Seine ;
- Augmentation de la capacité d'accueil de la gare routière de la station de tramway T2 et partage de la contre-allée d'accès avec les cyclistes, afin de favoriser le partage modal ;
- Mise en place d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, renforçant l'accessibilité à la place Georges-Clemenceau.

Promenade paysagère

- Renaturation des berges côté Seine ;
- Aménagement de la promenade piétonne en contrebas de la chaussée, sur un espace isolé de la route et environné par des espaces verts.



La place Georges-Clemenceau

- Requalification de la place en un espace plus urbain, permettant une circulation multimodale;
- Aménagement de cheminements, sécurisés et simplifiés pour les piétons et cyclistes ;
- Réaffectation du tunnel de la rue Dailly, débouchant au niveau de la Caserne Sully (site d'implantation du futur Musée du Grand Siècle, dont l'ouverture est prévue en 2024), à l'usage des modes doux et à la desserte du futur musée.



Parvis de la Caserne Sully (ville de Saint-Cloud) © Studiography







ENQUÊTE PUBLIQUE DU 8 AVRIL AU 12 MAI 2021

Requalification de la RD 7

Villes de Suresnes et de Saint-Cloud

Le projet en images

Intégration des circulations douces, réaménagement de la chaussée, aménagements paysagers : le projet de requalification de la route départementale n°7 favorise le partage modal, pour le confort et la sécurité de tous.







- Aménagements côté Saint-Cloud
 Studiography
- 2. Aménagements côté Suresnes © Studiography
- 3. Vue de l'Estacade entre les rues Marcel Monge et Louis Blériot (ville de Suresnes) © Studiography









Requalification de la RD 7

Villes de Suresnes et de Saint-Cloud

Les acteurs etle financement



Des aménagements paysagers le long des berges pour les piétons.

LES ACTEURS



Le Département des Hauts-de-Seine

Propriétaire et gestionnaire de la RD7, le Département des Hauts-de-Seine est le maître d'ouvrage qui pilote et porte le projet d'aménagement. Il associe de façon continue les autres acteurs du projet afin d'enrichir et améliorer en permanence ce dernier.



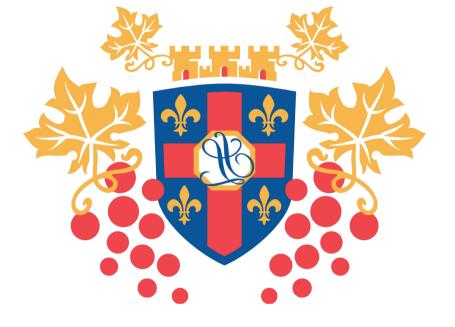
La Région Île-de-France

Dans le cadre du plan « anti-bouchons », l'aménagement de la RD 7 fait l'objet de subventions de la Région Île-de-France.





L'établissement public Voies Navigables de France est le propriétaire et le gestionnaire du domaine public fluvial, associé au projet dès les études préliminaires.





Les villes de Suresnes et de Saint-Cloud

Les principaux partenaires de ce projet sont les communes des territoires concernés, à savoir les villes de Suresnes et de Saint-Cloud. Elles ont été associées dès les études préliminaires du projet.

LE FINANCEMENT

Le projet est financé par **le Département** des Hauts-de-Seine 92 M€ avec la participation Travaux de la Région Île-de-France et des villes de **Suresnes** et de **Saint-Cloud** (aménagement des berges).

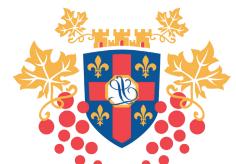


3,6 M€ Acquisitions foncières 8,5 M€ Études

> Le projet est estimé à 104,1 millions d'euros HT (valeur 2017)









Requalification de la RD 7

Villes de Suresnes et de Saint-Cloud

Participez à l'enquête publique



S'INFORMER...

Le **dépliant du projet** est disponible dans les mairies des villes de Suresnes et de Saint-Cloud. Sa version numérique ainsi que celle des **panneaux** d'exposition sont téléchargeables sur le site internet du Département des Hauts-de-Seine.

Une page internet dédiée sur le site du Département https://www.hautsde-seine.fr/rd7 présente toutes les informations générales, techniques ainsi que les éléments réglementaires de l'enquête nécessaires à la compréhension et à la réalisation du projet.

Le **dossier d'enquête** décrivant les éléments soumis à l'enquête est consultable dans les mairies de Suresnes et de Saint-Cloud et sur le site du Département.

Le **film du projet** modélise les points clés du projet notamment la place Georges-Clemenceau et l'estacade au nord de la rue Blériot à Suresnes. Il est visionnable sur le site internet du Département.

... DONNER VOTRE AVIS

Lors des permanences assurées par le commissaire enquêteur pour vous informer et échanger sur le projet, sur ses conditions de mise en place, sur les améliorations envisagées et les finalités du projet attendues :

- en présentiel le jeudi 8 avril de 9h à 12h, le vendredi 30 avril de 15h à 18h et le lundi 10 mai de 15h à 18h en mairie de Suresnes;
- en présentiel le jeudi 8 avril de 14h à 17h, le samedi 24 avril de 9h à 12h et le mercredi 12 mai de 14h à 17h en mairie de Saint-Cloud;
- par téléphone ou en visioconférence le mercredi 28 avril de 17h à 20h et le mercredi 5 mai de 17h à 20h (sur rendez-vous au 01 83 62 45 74 ou sur http://rd7-suresnessaintcloud.enquetepublique.net).

Lors de la réunion publique organisée à distance, le contexte sanitaire actuel ne permettant pas de la prévoir en présentiel. Celle-ci se déroulera en visioconférence via la plateforme Zoom :

• le jeudi 15 avril de 19h à 21h. Pour obtenir le lien de connexion, inscrivez-vous à la réunion publique sur https://www.hauts-de-seine.fr/rd7

Les questions et avis déposés durant cette procédure seront versés au bilan de l'enquête.

... ET PARTICIPER!

Des registres papier sont mis à disposition en mairies de Suresnes et de Saint-Cloud, et une version dématérialisée est accessible sur http://rd7-suresnessaintcloud.enquetepublique.net Vous pouvez également adresser par e-mail vos observations et propositions à rd7-suresnes-saintcloud@ enquetepublique.net

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter la Direction des mobilités du Département des Hauts-de-Seine:

- Tél. : 0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)
- ou en ligne sur : contact.hauts-de-seine.fr

Le calendrier prévisionnel

